



↳ Inscription au collège « Paul DANGLA »/Rentrée 2012

Votre enfant entre au collège. Pour l'inscrire **DEFINITIVEMENT**, veuillez rapporter le dossier de demande d'inscription ci-joint dûment rempli, accompagné des pièces suivantes :

1. La fiche de renseignements de couleur bleue, complétée recto/verso et **signée** par les deux responsables.
2. La demande de dossier médical ci-incluse, complétée par la famille seulement.
3. La fiche d'urgence à l'intention des parents complétée et **signée**.
4. Un extrait de jugement en cas de divorce ou de séparation **précisant la garde (lieu de résidence habituelle) de l'enfant et l'autorité parentale**. En cas d'autorité parentale conjointe, ne pas oublier de compléter l'adresse de l'autre responsable et de lui **faire signer** le dossier et la fiche de renseignement.
5. La photocopie **complète** du livret de famille.
6. La photocopie de **toutes** les pages de vaccinations du carnet de santé.
7. Un exeat (ou certificat de sortie) seulement si l'élève vient d'un autre collège.

L'inscription DEFINITIVE de votre enfant suppose un DOSSIER COMPLET.

↳ Fournitures : ☞ Vous trouverez dans le dossier d'inscription la liste des fournitures demandées par le collège que vous pouvez acheter à votre convenance.

☞ Une Association de Parents d'Elèves propose de vous fournir ce lot de matériel de base (cahiers, classeurs, cahier de travaux dirigés.....) à un tarif préférentiel.

↳ Inscriptions au secrétariat du collège :

Lundi 25 juin 2012	de 9 h 00 à 12 h 30	et de	14 h 00 à 18 h 00
Mardi 26 juin 2012	de 9 h 00 à 12 h 30	et de	14 h 00 à 18 h 00
Mercredi 27 juin 2012	de 9 h 00 à 12 h 30		

Les familles seront reçues par les Secrétaires et l'Infirmière.

Prière de bien vouloir respecter ces jours et heures d'inscription. En cas d'empêchement, merci de bien vouloir prendre contact avec le secrétariat.

L'inscription ne sera DEFINITIVE qu'à réception du DOSSIER COMPLET.

RECOMMANDATIONS

Dans le courant de l'année scolaire, tout changement de situation familiale, d'adresse ou de téléphone doit être immédiatement signalé au secrétariat de l'établissement.

Le Principal,

P. DUPRADEAU



↳ Rentrée scolaire :

✓ Les élèves de 6^{ème} rentreront le **mardi 4 septembre 2012 à 8 h 00.**

Les parents seront accueillis de 8 h 00 à 12 h 00. Ils auront la possibilité de prendre leur repas au collège le jour de la rentrée. Le prix du repas est fixé à **3,90 €**. **Prière de s'inscrire le jour de la remise du dossier d'inscription en juin.** Pour les élèves externes souhaitant déjeuner au collège ce jour là le prix du repas est fixé à **3€**. Pour les demi-pensionnaires le repas est inclus dans le forfait du 1^{er} trimestre.

Les élèves de 6^{ème} n'auront pas cours le mercredi 5 septembre 2012.

✓ Les élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} rentreront le **mercredi 5 septembre 2012** à :

8 h 00 : élèves de 5^{ème}

9 h 00 : élèves de 4^{ème}

10 h 00 : élèves de 3^{ème}

A cette occasion les nouveaux parents pourront rencontrer l'équipe d'encadrement du collège à 11h en salle Audio.

Pour les élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}, il n'y aura pas de cours le mardi 4 septembre 2012.

✓ **Pour toutes les classes : la reprise normale des cours se fera le jeudi 6 septembre 2012 selon l'emploi du temps**